

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1176

présenté par
M. Minot, M. Dive, Mme Bonnivard, M. Bourgeaux, M. Bony, M. Cordier, Mme Anthoine,
Mme Frédérique Meunier, M. Dubois, Mme Corneloup et M. Boucard

ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.